

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/05/2020020627/justel>

Dossier numéro : 2020-03-05/10

Titre

5 MARS 2020. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant l'organisation de Bacheliers et de Masters en langue anglaise

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 23-07-2021 inclus.

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 17-03-2020 page : 15808

Entrée en vigueur : 15-09-2014

Table des matières

Art. 1-5

Texte

Article [1er](#).^[1] Les établissements d'enseignement supérieur habilités à dispenser des études en Communauté française en vertu des annexes III.1, III.2, III.3 et III.4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études sont autorisés à organiser et évaluer en langue anglaise les programmes conduisant aux grades académiques de bacheliers suivants :

- 1° Bachelier : ingénieur de gestion (180 crédits) pour l'USL-B ;
- 2° Bachelier en sciences informatiques (180 crédits) pour toutes les institutions universitaires organisant ce cursus.]^[1]

(1)<ACF 2020-09-03/03, art. 1, 002; En vigueur : 14-09-2020>

[Art. 2](#). Les établissements d'enseignement supérieur habilités à dispenser des études en Communauté française en vertu des annexes III.1, III.2, III.3 et III.4 du même décret sont autorisés à organiser et évaluer en langue anglaise les programmes conduisant aux grades académiques de masters suivants :

- 1° Master : ingénieur civil en aérospatiale (120 crédits) pour l'ULiège ;
- 2° Master : ingénieur civil architecte (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, l'ULiège et l'UMONS ;
- 3° Master : ingénieur civil biomédical (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, et l'ULiège ;
- 4° Master : ingénieur civil en chimie et sciences des matériaux (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, l'ULiège et l'UMONS ;
- 5° Master : ingénieur civil des constructions (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, et l'ULiège ;
- 6° Master : ingénieur civil électricien (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, l'ULiège et l'UMONS ;
- 7° Master : ingénieur civil électromécanicien (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, et l'ULiège ;
- 8° Master : ingénieur civil en informatique (120 crédits) pour toutes les institutions universitaires organisant ce cursus ;
- 9° Master : ingénieur civil en informatique et gestion (120 crédits) pour l'UMONS ;
- 10° Master : ingénieur civil en mathématiques appliquées (120 crédits) pour l'UCL ;
- 11° Master : ingénieur civil mécanicien (120 crédits) pour l'UCL, l'ULiège et l'UMONS ;
- 12° Master : ingénieur civil des mines et géologue (120 crédits) pour l'ULiège et l'UMONS ;
- 13° Master : ingénieur civil physicien (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB, et l'ULiège ;
- 14° Master : ingénieur de gestion (120 crédits) pour l'UCL, l'ULB et l'ULiège ;
- 15° Master en sciences biomédicales (60 et 120 crédits) pour l'UNamur et (60 crédits) pour l'ULB ;
- 16° Master en sciences économiques (60 et 120 crédits) pour l'ULB et l'ULiège, et orientation économétrie pour